

Adjoint(e) à la production d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles

RNCP13080 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/10/2019

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE D'ETUDES CINEMATOGRAPHIQUES · SIRET : 32816267200039

ACADEMIE INTERNATIONALE ARTS SPECTACLE · SIRET : 47815225900030

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Adjoint(e) à la production et distribution d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles assume les responsabilités de la préparation, de la gestion budgétaire et du bon déroulement d'une production, de la phase de pré-production jusqu'à la fin des prises de vues et généralement jusqu'à la livraison d'un produit. Il (elle) intervient dans tous les canaux de la production audiovisuelle : cinéma, télévision, web et travaille sur des projets tant de fiction, de documentaires que de publicité.

Dans le cadre de société de distribution, il (elle) assume l'acquisition, la promotion et la commercialisation du film.

Il (elle) est le maître d'œuvre de toute l'organisation administrative, financière, budgétaire et juridique du tournage d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle.

Activité 1 : Effectuer le dépouillement et établir une estimation des coûts

Activité 2 : Gérer le déroulement d'un tournage (en collaboration avec l'adjoint à la réalisation)

Activité 3 : Organiser les activités de post-production

Activité 4 : Gérer la distribution de l'œuvre cinématographique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification valide entre autre les compétences suivantes :

- Concevoir et utiliser des outils de planification et chiffrage en gérant un nombre important de données et de contraintes
- Comprendre l'enjeu artistique et technique d'un projet cinématographique tant dans sa dimension production que distribution
- Maîtriser les implications financières en transformant un ensemble d'éléments techniques et de dure de tournage
- Maîtriser les sources de financement et les solliciter
- Gérer un plan de trésorerie et établir un bilan final
- Mettre en œuvre tous les aspects réglementaires (contrat commercial, droit de la propriété intellectuelle, droit du travail, convention collective)
- Communiquer par différents canaux (écrit, oral, réunion) avec des intervenants diverses
- Négocier des contrats, trouver des compromis
- Mettre en place une stratégie promotionnelle et publicitaire

Blocs de compétences

RNCP13080BC01 — Gérer le déroulement d'un tournage d'un film

LISTE DE COMPÉTENCES

Description : Le (la) certifié(e) maîtrise la gestion budgétaire, le plan de trésorerie et utilise des outils adaptés.

En matière juridique, il (elle) veille au respect des conventions collectives, des règles de l'hygiène et de sécurité. Il (elle) gère les imprévus et le stress et négocie avec le producteur.

Evaluation : 2 épreuves (pratique et dossier)

Validation : 7 compétences sur 9

délivrance d'un certificat de compétences " Gérer le déroulement d'un tournage"

RNCP13080BC02 — Organiser les activités de post-production d'un film

LISTE DE COMPÉTENCES

Description : Il (elle) organise le planning de post-production, vérifie les dépenses pour établir un bilan définitif.

Evaluation : 2 épreuves (dossier et évaluation connaissances)

Validation : 3 compétences sur 3

délivrance d'un certificat de compétences " Organiser les activités de post-production"

RNCP13080BC03 — Gérer la distribution de l'œuvre cinématographique

LISTE DE COMPÉTENCES

Description : Le (la) certifié(e) connaît les rouages et les acteurs de la distribution cinématographique. Il (elle) participe à la négociation des contrats d'acquisition et met en œuvre la promotion du film. Enfin, il (elle) gère les remontées de recettes et la distribution des royalties.

Evaluation : 3 épreuves (analyse, oral technique, cas pratique)

Validation : 7 compétences sur 10

délivrance d'un certificat de compétences " Gérer la distribution de l'œuvre"

RNCP13080BC04 — Effectuer le dépouillement et établir une estimation des coûts de film

LISTE DE COMPÉTENCES

Description : A partir de l'analyse d'un scénario, le (la) certifié(e) évalue les contraintes techniques, de planification, de coûts. Il (elle) élabore un devis standardisé et recherche des financements. Il (elle) analyse la structure financière d'un film et évalue les risques. Il (elle) maîtrise les règles juridiques (droits d'auteurs, assurances..)

Evaluation : 9 épreuves (pratique, écrit, étude de cas, dossier)

Validation : 20 compétences sur 29

délivrance d'un certificat de compétences " Effectuer le dépouillement et établir une estimation des coûts"

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Toute entreprise des secteurs de production cinématographique et télévisuelle (toute société de télévision créatrice de programmes ou de téléfilms) en France et à l'étranger. La majorité des entreprises employeurs sont des TPE PME.
- Toute entreprise des secteurs de diffusion cinématographique (salles, vidéo, vente internationale)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

En début de carrière : Régisseur adjoint, assistant de production, chargé de production, Assistant de production, chargé de production, chargé de projet audiovisuel, programmeur, tv producer assistant, Assistant distribution

A 2 ans : Régisseur général, responsable de production, Responsable de production, chargé de projet audiovisuel, Chargé de projet marketing, responsable commercial post-production, programmeur, business affairs and sales

A + 5 ans : Directeur de production, responsable de production, Producteur, producteur exécutif, Directeur marketing, directeur des ventes, directeur des acquisitions

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Convention Collective Nationale de la Production Cinématographique n° 3097 (dernier arrêté d'extension

01/07/2013)

- Convention Collective de la Production Audiovisuelle n° 2642 (N° brochure 3346) dernier avenants du 15/12/2008
- Convention Collective Nationale des cadres et agents de maîtrise de la distribution de films et d'œuvres cinématographiques n° 892 du 30/06/1976 dernier avenant du 13/12/2013

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

1 réalisateur (employeur), 1 producteur (employeur), 1 monteur-truquiste (salarié), 1 responsable pédagogique (salarié) , 1 directeur de l'école (employeur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

1 réalisateur (employeur), 1 producteur (employeur), 1 monteur-truquiste (salarié), 1 responsable pédagogique (salarié) , 1 directeur de l'école (employeur), 1 technicien (professionnel salarié)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	04/10/2019
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4482

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34194

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

info@esec.edu

<http://www.esec.edu>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13080/>